

République Française
Département de la Marne
Arrondissement de
Châlons-en-Champagne

Communauté de Communes de la Moivre à la Coole EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

Le 19 novembre 2020 à 20 h 30, le conseil de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Marson, sous la présidence de M. Julien VALENTIN, Président, en vertu de la convocation faite le 13 novembre 2020.

<u>Nombre de délégués :</u>	
- en exercice	44
- présents	37
- représentés ou ayant donné pouvoir	3
- votants	40
- ont voté pour	40
- ont voté contre	0
- se sont abstenus	0

Titulaires présents : Michel ADNET, Milène ADNET, Didier APPERT, Jean-Claude ARNOULD, Philippe BIAL, Alexandre BODIN, Stéphane CHARNOTET, Carole CHOSROES, Marc DEFORGE, Evelyne DRAN, Françoise DROUIN, Célia DUVAL, Hubert FERRAND, Daniel HERBILLON, Etienne HERISSANT, Raymond LAPIE, Raphaël LEONE, Aymeric LOUIS, Jean-Christophe MANGEART, William MATHIEU, Freddy MELLET, Hélène MOINEAU, Victor OURY, Joël PERARDEL, Maurice PIERRE, Éric PIGNY, Jean-Jacques PILLET, Catherine PUJOL, Céline ROBERT, Jean-Marie ROSSIGNON, Jérôme ROUSSINET, René SCHULLER, Alain SIMONET, Julien VALENTIN, Pascal VANSANTBERGHE, Éric VETU, Noël VOISIN DIT LA CROIX.

Etaient représentés : Gérard ACOSTA par Milène ADNET (pouvoir), Alexandre BREMONT par M. Michel ADNET (pouvoir), Murielle STEPHAN par Marc DEFORGE (pouvoir).

Absents : Anne BRAZE, Michel JACQUET (excusé), Maxime JOLY (excusé), André MELLIER.

DÉLIBÉRATION N° 965-2020

OBJET :
**Lancement des études pour
rénovation énergétique des
bâtiments**

La majorité des membres en exercice étant présente, le conseil peut valablement délibérer.

Le conseil nomme M. Julien VALENTIN pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président informe l'assemblée qu'il est souhaitable d'avoir une connaissance approfondie du patrimoine immobilier de la communauté de communes et notamment des établissements scolaires.

Dans ce cadre il souhaite faire établir des diagnostics énergétiques et à cette fin, faire appel aux subventions de la Région dans le cadre du programme CLIMAXION.

Monsieur le Président propose donc à l'assemblée d'autoriser les démarches auprès des bureau d'études spécialisés pour lancer ces diagnostics et d'associer les communes volontaires dans le cadre d'une forme de groupement de commandes.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

DECIDE d'autoriser les démarches auprès des bureau d'études spécialisés pour lancer ces diagnostics et d'associer les communes volontaires dans le cadre d'une forme de groupement de commandes.

AUTORISE le Président à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Extrait certifié conforme,



Julien VALENTIN

JULIEN VALENTIN
2020.11.24 16:11:55 +0100
Ref:20201123_173001_1-2-O
Signature numérique
le Président